



Êtes-vous fonctionnaire dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MOAN)? Si c'est le cas, nous vous invitons à vous inscrire à une formation de développement professionnel sur

La Gestion des finances publiques (PFM)

À qui s'adresse le cours ?

Nous invitons tous les fonctionnaires travaillant dans la Gestion des Finances Publiques et qui souhaitent se professionnaliser à s'inscrire à cette formation. Elle offre une occasion unique de partager vos connaissances et vos compétences avec d'autres participants et de vous inspirer des collègues d'autres pays.

Cette formation est destinée à des fonctionnaires des pays cibles: Algérie, Égypte, Irak, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Oman, Territoires palestiniens, Tunisie et Yémen.



Pour vous inscrire, vous devez avoir entre 5 et 10 ans d'expérience professionnelle pertinente dans le domaine de la Gestion des Finances Publiques. Comme il s'agit d'une expérience unique, vous ne pouvez participer à une formation Shiraka qu'une seule fois, et seulement si vous n'avez pas participé auparavant à un autre programme de formation Shiraka.

Nous valorisons la diversité parmi nos participants et nous encourageons donc les femmes à s'inscrire.

Cette formation fait partie du programme « Shiraka ». Il s'agit d'une initiative du ministère néerlandais des Affaires étrangères. Shiraka vise à renforcer et à améliorer les relations bilatérales entre les Pays-Bas et la région MOAN dans le secteur public, et offre une opportunité d'améliorer les services publics en s'inspirant réciproquement. Pour plus d'informations sur le programme de formation Shiraka, veuillez regarder cette [video](#).

Objectifs de la formation

La formation Gestion des Finances Publiques PFM vous aidera à :

- Obtenir une compréhension complète du cycle budgétaire des Pays-Bas : de la préparation budgétaire à la responsabilité ;
- Découvrir la responsabilité budgétaire décentralisée et l'importance des institutions indépendantes ;
- Discuter avec l'Inspection du Budget des meilleures pratiques en matière de surveillance, de contrôle et d'évaluation des dépenses publiques ;
- Partager votre savoir et vos compétences dans votre pays d'origine ;
- Développer un réseau précieux avec des homologues dans votre région, votre pays et aux Pays-Bas ;
- Renforcer les liens avec les Pays-Bas et les parties prenantes du secteur néerlandais de la Gestion des Finances Publiques.

Thèmes de la formation

Le cours de formation de deux semaines est divisé en deux éléments distincts. La première semaine sera dédiée au système PFM aux Pays-Bas et le cycle budgétaire. Au cours de la deuxième semaine, l'attention se portera sur les systèmes PFM des pays participants et plusieurs études de cas seront discutées. Les sujets suivants seront abordés :

- Le système PFM néerlandais est reconnu internationalement pour sa transparence et son haut niveau de décentralisation. Des institutions indépendantes fortes protègent la transparence et l'indépendance du système ;
- Le système financier néerlandais au niveau du gouvernement central est en grande partie décentralisé, c'est-à-dire que les ministres sectoriels sont responsables de leur propre chapitre budgétaire et défendent leurs budgets au parlement ;
- La mise en œuvre et l'évaluation sont mandatées ou déléguées aux agences. La formation se focalise sur le gouvernement central, car les gouvernements locaux constituent un niveau distinct et largement autonome. En outre, les Pays-Bas ont des années d'expérience dans la budgétisation basée sur les programmes, également un élément du cours ;
- Lors de la deuxième semaine de formation, l'attention se portera sur les systèmes PFM des pays participants eux-mêmes et plusieurs études de cas seront discutées.

Précisions sur la formation

- Toutes les sessions se feront en anglais, nous recommandons donc que vous ayez un niveau de compréhension en anglais intermédiaire.
- Une interprétation en direct en arabe ou en français est possible pendant les réunions et les sessions.
- Nous pouvons dispenser la formation à 25 personnes. Ce nombre sera réparti entre les pays participants en fonction de la qualité des candidatures.
- L'ensemble de la formation durera 2 semaines (10 jours ouvrés). Vous êtes tenu(e)s d'assister à toutes les sessions.
- Les visites d'étude et les activités sociales font partie de la formation.
- À l'issue de la formation, vous recevrez une attestation de participation.

Déroulement de la formation

La formation se déroule en deux parties, à deux endroits :

	Dates	Ville	Pays
1 ^{ère} partie	14-18 septembre 2026	La Haye	Les Pays-Bas
2 ^e partie	02-06 novembre 2026	À déterminer	À déterminer

Pour tous les participants



- Vous devez organiser et payer votre voyage jusqu'à l'aéroport dans votre pays d'origine.
- Vous devez vous occuper de votre demande de visa.

Coûts pour les participants des pays figurant sur la

[liste de l'OCDE et du CAD](#)



- Le gouvernement néerlandais couvrira tous les coûts liés à la formation. Cela comprend le voyage international, le logement, les repas pendant les jours de formation, le visa et l'assurance et le coût de la formation.
- Si vous voyagez à partir d'un aéroport international situé en dehors de votre pays d'origine, les frais de déplacement local sont à votre charge. Vous recevrez une indemnisation pour la partie internationale de votre voyage.

Coûts pour les participants des pays qui ne figurent pas sur la

[liste de l'OCDE et du CAD](#)



- Vous devez organiser votre voyage et payer vos frais de voyage international, vos billets d'avion et votre visa.
- Le gouvernement néerlandais prend en charge les frais de logement, d'assurance et le coût de la formation.

Frais de non-présentation ou d'annulation



- En cas de non-présentation ou si vous annulez dans les 4 semaines précédant le début de la formation, l'organisation a le droit de réclamer tous les frais à votre employeur.

Comment présenter votre candidature

- L'inscription se fait en ligne, avant le **8 juin 2026**.
- Rendez-vous sur notre [Aperçu des cours de formation Shiraka](#) et sélectionnez le cours de votre choix en cliquant sur le bouton « présenter ma candidature ».
- [Connectez-vous](#) en cliquant sur Login ou créez un compte en cliquant sur « [Register](#) ».

Pour en savoir plus

shiraka@rvo.nl (pour les questions concernant votre candidature et la base de données)

Mme Shafien Golamun (pour les questions concernant le cours)

Chef de programme PFM | Email : s.golamun@minfin.nl

Le programme de formation Shiraka est une initiative du ministère néerlandais des Affaires étrangères. Le département Entrepreneuriat international de l'Agence néerlandaise pour les entreprises met en œuvre le programme de formation Shiraka. Le cours de développement professionnel Gestion des finances publiques sera organisé par Le Ministère des Finances – Académie Nationale des Finances et de l'Economie.

Ministère des Affaires étrangères
Rijnstraat 8
Boîte postale 20061 | 2500 EB
La Haye, Pays-Bas

Ministère des Finances
Académie nationale de finance et d'économie
Boîte postale 20201 | 2500 EE
La Haye, Pays-Bas

Experts

Experts impliqués dans cette formation



Maarten travaille comme conseiller stratégique pour la Cour des comptes des Pays-Bas et comme professeur à temps partiel de gestion publique à l'Université Erasmus de Rotterdam. Depuis deux décennies, il travaille sur la gestion des finances publiques aux Pays-Bas, tant au niveau national qu'infranational. Au ministère néerlandais des Finances, il a initié d'importantes réformes dans les domaines de la performance, du budget et de la transparence budgétaire. Au niveau international, il a participé à l'assistance technique en soutien aux réformes budgétaires et de gouvernance dans plus de 20 pays au nom du gouvernement néerlandais ou sous contrat avec des organisations internationales telles que l'OCDE, la CE, la Banque mondiale, le FMI et l'OMS..



A. Miro (né en 1978) est titulaire d'un diplôme en économie générale de la l'Université Libre d'Amsterdam. Depuis 2018, il occupe le poste d'économiste principal au sein du département de la politique budgétaire du ministère des Finances, spécialisé dans les finances publiques, ainsi que dans les règles et statistiques fiscales nationales et internationales. Avant cela, Miro a occupé un poste à la Banque centrale néerlandaise, où il a travaillé comme conseiller politique en matière de supervision de l'assurance santé.

Miro possède également une expertise internationale considérable, ayant travaillé comme consultant pour la Banque allemande de développement (KfW) et comme directeur général du Fonds fiduciaire pour la reconstruction de la Syrie. Il est chargé de cours à l'Académie Nationale pour l'es Finances et l'Economie, où il conseille des délégations nationales et internationales sur la finance publique.



Menno est responsable des services d'audit auprès des ministères des Affaires étrangères et des Infrastructures (de 2017 à 2022), ainsi que des ministères de l'Éducation, des Affaires sociales et de la Santé. Il est également responsable de la gestion du personnel affecté aux missions d'audit, notamment chargé de la productivité et de la planification des missions des auditeurs internes en relation avec les objectifs à l'échelle de l'organisation. Menno collabore avec les parties prenantes politiques et institutionnelles aux plus hauts niveaux au sein des ministères et de la Cour des comptes et participe aux forums de consultation ministérielle.

Visites d'étude

Pendant la formation, les visites d'étude suivantes peuvent être organisées

Le Parlement néerlandais - la Chambre des représentants des Pays-Bas.

Le Parlement néerlandais, également appelé États Généraux. Il se compose de deux chambres : le Sénat et la Chambre des représentants.

Cour des comptes des Pays-Bas

La Cour des comptes des Pays-Bas vérifie et s'assure que le gouvernement central néerlandais dépense les fonds publics de manière économique, efficace et efficiente.

Le ministère des Finances

Le ministère des Finances veille sur le trésor national et œuvre à assurer la santé financière et la prospérité des Pays-Bas. Il supervise l'utilisation responsable et efficace des ressources publiques, établit des règles pour garantir un système financier stable et supervise la qualité des institutions financières. Le ministère des Finances travaille également sur une législation fiscale équitable et solide. L'Administration fiscale néerlandaise, qui fait partie du ministère des Finances, prélève et collecte les impôts

"Citation des anciens participants"

« Ce qui m'a impressionné pendant cette formation, c'est l'effort déployé pour comprendre notre culture et notre contexte. Je crois au développement, je crois à la transformation humaine. Et je pense que l'endroit où je travaille, l'Institut des finances au Liban, y croit aussi. C'est pourquoi nous travaillons à réseauter et à partager des expertises pour renforcer cette conviction et la mettre en pratique. »